

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juillet 2023

Le Pass colo, une nouvelle aide confiée aux Caf pour faciliter le départ des jeunes de 11 ans

Annoncé par Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, le Pass Colo sera mis en œuvre à l'été 2024 pour faciliter les départs en vacances en « colos » des enfants avant leur entrée au collège, l'année de leurs 11 ans. Financé par l'Etat, le Pass Colo sera confié en gestion à VACAF le dispositif national des aides aux vacances des Caf. Les Caf sont des acteurs majeurs de la politique vacances des familles et des enfants.

Un Pass pour partir en colos à l'été 2024

Partir en vacances pour rapporter des souvenirs à raconter à la rentrée, apprendre l'autonomie et le vivre ensemble, découvrir de nouveaux horizons : à partir de l'été prochain, le « Pass Colo » facilitera les départs des enfants de 11 ans des familles ayant des ressources inférieures ou égales à 4 000€/mois (soit un quotient familial inférieur ou égal à 1 500 euros).

Avec un montant qui varie en fonction des revenus des familles, l'aide sera versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant : les familles n'auront à payer que le solde restant à leur charge.

Comment fonctionne le « Pass Colo »

Cette aide financière versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant, variera en fonction des ressources de la famille :

- 350 € pour les QF de moins de 200 €
- 300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €
- 250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €
- 200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

Un dispositif cumulable avec les aides aux vacances des Caf et des autres partenaires

L'aide pourra être complétée par d'autres aides pour réduire le reste à charge de la famille et lever le frein financier au départ : aides des Caf, dispositif colos apprenantes, aides des collectivités, d'un CSE, de l'ANCV... Des informations complémentaires sur les modalités de mise en œuvre du dispositif seront communiquées ultérieurement.

Le « Pass Colo » sera géré par VACAF, la mission nationale déléguée à la CAF de l'Hérault qui gère les aides aux vacances des CAF pour faciliter les départs en vacances de près de 500 000 (427 000 parents et enfants en séjours familles et 65 000 enfants et adolescents en colos)

Les Caf proposent en effet des aides aux vacances aux familles versées sur le même principe de tiers payant, qui leur permet d'éviter d'avancer la totalité du coût du séjour, dans près de 2000 villages vacances et campings labellisés, et dans les 2 000 colos pour les enfants et les adolescents.

Les Caf financent également les structures de vacances, les accueils de loisirs, des séjours courts, et soutiennent les principaux acteurs des départs en vacances (réseaux associatifs : Ligne de l'Enseignement, Union française des centres de vacances, le Secours populaire, ATD Quart Monde...).

Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf déclare : *« Les Caf sont pleinement dans leur rôle en mettant en œuvre le « Pass Colo » porté par le gouvernement. C'est une ambition historique de la branche Famille de la Sécurité sociale que de réduire les inégalités d'accès aux activités extrascolaires et périscolaire, aux loisirs et aux vacances. En découvrant de nouveaux horizons, en faisant de nouvelles connaissances, des milliers d'enfants vont voir leurs vacances changer grâce au Pass Colo et aux Caf. »*

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. **Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.**

CONTACTS PRESSE

Cnaf : Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 presse@cnaf.fr

VACAF – CAF de l'Hérault : Céline SUAOU : 06 32 54 41 90 /
celine.suaou@cafherault.cnafmail.fr